Motion de la section SNCS-FSU Orsay-Vallée, le 28 Mars 2011:

LES FONDATIONS DE COOPERATION SCIENTIFIQUE : OUTILS DE DESTRUCTION DE LA RECHERCHE PUBLIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le 8 novembre 2010, les statuts de la Fondation de Coopération Scientifique (FCS) « campus Paris-Saclay » ont été soumis au vote lors du Conseil d'Administration de l'Université. Ils ont été jugés inacceptables par les élus qui ont proposé des amendements. Au CA suivant du 13 décembre 2010, une version superficiellement amendée a obtenu la majorité, malgré l'opposition exprimée dans une pétition signée par 850 personnes et malgré l'intervention d'une délégation des personnels demandant une fois encore au CA de refuser l'entrée de l'université dans la FCS.

La FCS fait partie d'un processus plus global. Elle est insérée dans le projet de Grand Paris et dans le Plan Campus, qui inclut les déjà fameux -Ex (Equipex, Labex, et autres Idex).

M. Sarkozy affirmait en octobre 2010: « La FCS sera l'unique porteur des projets qui seront déposés ici au titre du grand emprunt. C'est elle qui déterminera la politique scientifique présidant à l'aménagement du plateau ... Les initiatives d'excellence (IDEX) doivent contribuer à élever significativement le potentiel de croissance français, en accélérant l'innovation et le transfert technologique vers les entreprises ». La conséquence en sera de déstructurer l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur actuellement gérés par les EPST comme le CNRS et par l'Université.

L'OPACITE ET L'ARBITRAIRE AU POUVOIR

Le fonctionnement prévu pour la FCS et le processus de sélection des -Ex ont en commun les mêmes procédures opaques et arbitraires. Les budgets mirobolants promis - quand ils ont une réelle existence - s'amenuisent avec le temps. Une des conséquences de ces modes de financements est la multiplication des statuts précaires des personnels (vacataires, externalisation, statuts de droit privé, portant un coup au statut de titulaire de la fonction publique). Le rapprochement Université/Grandes Ecoles aurait pu créer une dynamique positive de mixité de l'enseignement supérieur, aux antipodes de l'élitisme actuel du système éducatif. La réalité c'est que certaines Grandes Ecoles (en particulier celles du PRES ParisTech) refusent leur insertion dans l'université "confédérale" proposée par Paris-Sud. Pour enfoncer le clou, les statuts de la FCS retirent à la communauté scientifique la maîtrise de ses recherches et réduisent le CNRS, l'INSERM et l'Université à la portion congrue (14% des droits de vote au CA de la FCS) alors qu'ils représentent une large majorité des personnels, de la recherche et de l'enseignement, sans compter l'absence totale de représentants ITA-BIATSS. Ces structures nouvelles constituent une attaque directe contre la collégialité démocratique, élément essentiel de la liberté intellectuelle dans la recherche académique. Nous devons refuser cette opacité.

OUI A LA RENOVATION DES BATIMENTS EXISTANTS

Au niveau local, il est reconnu que les moyens financiers débloqués seront de toutes façons insuffisants pour le déménagement sur le plateau. Ces moyens devraient être immédiatement utilisés à la rénovation du campus existant, sous peine de délabrement définitif.

Des laboratoires comme le futur laboratoire de mathématiques resteront dans la vallée. Le Laboratoire de Chimie-Physique fait le choix de ne pas déménager en absence de projet scientifique crédible. N'est-ce pas, dans le contexte actuel, la position la plus raisonnable ?

REFUSONS LE CADRE DE LA FCS

Nous restons opposés à la participation de notre Université et de nos EPST (CNRS, IN-SERM, INRIA) à cette FCS « campus Paris-Saclay » car ses objectifs véritables et ses modalités de fonctionnement sont inacceptables. En conséquence, nous demandons expressément à nos tutelles de ne pas accepter le cadre actuel de la FCS et d'exiger l'arrêt de cette vaste opération de destruction de nos organismes d'enseignement et de recherche.